

Intervention FGA Congrès confédéral Lyon

Bonjour,

Nous avons vécu une mandature très particulière à bien des égards. Nous savons toutes et tous qu'un rapport d'activité est le bilan de la mise en œuvre du plan de travail, mais aussi l'activité non prévue, parfois subie. C'est plus que jamais le cas pour les quatre années que nous venons de vivre depuis le congrès de Rennes.

Un des faits majeurs est bien sûr la pandémie de Covid, qui nous a obligé à nous adapter à des situations que nous n'avions jamais connues. Certains secteurs professionnels se sont trouvés à l'arrêt complet, d'autres ont dû apprendre à télétravailler, ou plus télétravailler, et d'autres, comme dans l'agriculture et l'agroalimentaire-mais pas que dans ces secteurs-ont dû apprendre à poursuivre une activité de production malgré le risque de contamination et la peur qu'elle engendrait.

La population a alors découvert que des travailleuses et des travailleurs étaient indispensables à la continuité économique et sociale du pays, que ces travailleurs, dit de seconde ligne, au-delà du respect, méritaient une juste reconnaissance pour leur travail, trop souvent mal rémunéré, assorti de conditions de travail difficiles et souvent précaires. La CFDT les a mis en lumière aussi souvent que possible : dans les médias, auprès des décideurs politiques, mais aussi dans les branches et dans les entreprises, où trop souvent, les employeurs ont considéré

qu'une prime désocialisée viendrait reconnaître cet engagement. Pour la CFDT, une prime n'est pas une mauvaise chose, ce n'est cependant pas un solde de tout compte : une juste reconnaissance doit passer par des augmentations de salaire pérennes avec une juste répartition de la richesse sur toute la chaîne de valeur, une amélioration des conditions de travail et une prise en compte des parcours professionnels par une montée en compétence. Cependant, force est de constater que, passé l'élan de solidarité durant les confinements, les travailleuses et travailleurs essentiels, sont toujours en attente de cette juste reconnaissance dans trop de secteurs d'activité. Le silence assourdissant des employeurs est bien évidemment à pointer du doigt. La CFDT continuera à se battre dans les branches et les entreprises, où le dialogue est trop souvent en panne et déloyal.

Cependant, il serait injuste et réducteur de croire que les sujets de rémunération et de pouvoir d'achat sont circonscrits aux seuls travailleurs de seconde ligne. En effet, la période inflationniste, amplifiée par la guerre en Ukraine, voit également poindre ces revendications dans beaucoup d'autres secteurs d'activité, comme par exemple les banques et les assurances, où quelques mouvements de mécontentements apparaissent ici et là. Cela est très symptomatique de l'ampleur de ce phénomène, moins commun dans ces secteurs professionnels.

Un autre élément majeur de cette mandature, beaucoup plus récent, et je viens de l'évoquer, est la guerre en Ukraine. La folie impérialiste d'un homme met les équilibres géopolitiques mondiaux et la paix en Europe, en grave danger. Il accentue

également l'effet inflationniste qui était déjà amorcé et nous interroge sur la manière dont nous allons pouvoir nourrir la planète, alors que de graves incertitudes planent sur notre capacité à accéder aux céréales et oléagineux Ukrainien, qui représente une grande partie de la production mondiale.

Certains nous disent qu'il faut augmenter notre capacité de production, quitte à remettre en cause tous les objectifs environnementaux définis dans les accords de Paris, ou dans la PAC qui entrera en vigueur en 2023. Nous considérons que la situation que nous vivons n'est malheureusement pas temporaire, et que les seules solutions à moyen et long terme sont de déployer les changements de modèle, plutôt que de les remettre en cause. Il faut accélérer et accompagner ces transitions agro écologiques et environnementales. Il faut aussi mettre en place une gouvernance mondiale de l'alimentation, afin que dans les prochains mois, le proche et le Moyen Orient, ainsi que l'Afrique ne meurent pas de faim. Il faut enfin s'attaquer au gaspillage alimentaire, lequel pourrait régler une bonne partie du problème.

Alors bien sûr, les solutions prônées par la CFDT ne représentent certes pas le chemin le plus aisé à mettre en œuvre, mais c'est celui qui nous coûtera toujours moins cher que l'inaction. C'est aussi en empruntant cette voie, en la saisissant comme une opportunité, que nous œuvreront durablement pour les générations futures.

Enfin, ces quatre années ont vu aussi des victoires syndicales retentissantes : c'est le cas de la conditionnalité sociales des aides de la PAC. L'inclusion de critères emploi dans la Politique

Agricole Commune, assortis d'une conditionnalité, était une revendication syndicale européenne vieille de plusieurs décennies. Nous y sommes parvenus et nous n'en sommes pas peu fiers. L'obligation pour tous les employeurs européens d'établir un contrat de travail à leurs salariés, ainsi que le respect des règles européennes de base en matière de santé et sécurité au travail, va changer le quotidien d'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs agricoles. De telles dispositions vont créer un outil de lutte contre le dumping social en Europe et ainsi renforcer les droits attachés à la personne. Nous travaillons actuellement avec le ministère de l'agriculture-lequel a aussi beaucoup poussé au sein de la commission européenne-pour mettre ces dispositions en œuvre de la manière la plus efficace possible, car au regard de l'attitude très réticente d'autres pays sur ce sujet, ce que fera la France aura valeur d'exemple.

Merci pour votre attention